

## Syndicat des enseignants et enseignantes

On ne peut concevoir un survol même rapide de l'histoire syndicale sans faire référence à l'évolution socio-politique du Québec au cours des mêmes années. L'éducation est une fonction sociale fondamentale et les institutions qui donnent cette éducation font partie de l'appareil d'État, d'où les nécessaires regroupements et chevauchements entre la petite et la grande histoire.

De 1968 à 1988, le Québec a connu trois partis au pouvoir: l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand (1968-1970), le Parti libéral de Robert Bourassa (1970-1976), le Parti québécois de René Lévesque et Pierre-Marc Johnson (1976-1985) et à nouveau le Parti libéral de Robert Bourassa. On pourrait penser que l'activisme syndical s'est manifesté en fonction de l'orientation de droite ou de gauche du parti au pouvoir, mais les choses ne sont pas aussi simples que cela. Car il n'y a pas que l'idéologie du parti au pouvoir qui détermine son préjugé favorable ou défavorable au syndicalisme, mais aussi la conjoncture économique qui l'amène à être plus ou moins généreux à l'endroit de ses propres employés et employées.

Les années 1968-1969 sont marquées par la deuxième ronde de négociation dans le secteur public et la fin de 1969 est placée sous le signe de la contestation de la loi 63 sur la liberté de choix de la langue d'enseignement. Le syndicat local participe naturellement à ces deux événements. Notre première convention collective n'est signée que le 30 juin 1970, soit un an plus tard que dans les Collèges affiliés à la CSN.

Le premier mandat de Robert Bourassa débute avec la loi des mesures de guerre qui suspend les libertés civiles y compris les

libertés syndicales pour une période de plusieurs mois. Les centrales syndicales réagissent par la publication de manifestes radicaux: **Ne comptons que sur nos propres moyens** (CSN, octobre 1971),



Une grève...!

**L'État, rouage de notre exploitation** (FTQ, décembre 1971). **L'école au service de la classe dominante** (CEQ, juin 1972). L'année 1972 est aussi celle de la troisième grande ronde de négociation. Il y a grève générale le 28 mars et du 11 au 21 avril, ainsi qu'une vague de grèves au mois de mai pour protester contre la loi spéciale de retour au travail et la condamnation à un an de prison des chefs des trois centrales syndicales. Le Syndicat de Sherbrooke fait partie du mouvement, mais il doit lui aussi subir le décret tenant lieu de convention collective du 15 décembre 1972.

Le professeur Valiquette représente le campus de Granby affilié au Collège de Sherbrooke et devient le centre d'un conflit opposant le Syndicat et le directeur général du Collège à l'hiver 1975. Cette grève locale de deux semaines se solde par une nette victoire syndicale. Le printemps 1976 quant à

lui marque le retour de la quatrième ronde de négociation, des occupations étudiantes, des grèves de professeurs et d'infirmières et des loïs spéciales de retour au travail. Néanmoins, la convention collective finit par être signée le 21 septembre 1976.

L'automne 1976, c'est aussi l'arrivée du PQ au pouvoir. Son premier mandat se caractérise par une politique plutôt progressiste (loi anti-scabs, assurance-automobile, financement des partis politiques, zonage agricole, recours collectifs, normes de travail, aménagement et urbanisme, santé et sécurité au travail, réforme du code civil, etc.). Les relations avec les syndicats ne sont pas au beau fixe, mais les grèves de la cinquième ronde de négociation se concluent par des conventions collectives, dont celle du Collège de Sherbrooke le 3 juin 1980.

Le deuxième mandat du PQ brille moins par ses politiques sociales. Il y a bien l'élargissement du droit d'association et la simplification des procédures de griefs et d'arbitrage, ainsi que la loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles. Mais aussi hélas les lois 70 et 105 de 1982 pour casser les grèves de la sixième ronde de négociation et imposer les dispositions constituant la convention collective, le 29 novembre 1982. C'est le début d'une période de pessimisme, de désaffection. Au printemps 1985, se forme un mouvement "sécessionniste" qui veut rattacher le syndicat local à la CSN plutôt qu'à la CEQ. Même si la majorité des membres votants optent pour la CSN, nous restons à la CEQ parce qu'il faut la majorité des membres cotisants pour approuver une désaffiliation.

À l'automne 1985, le retour aux affaires du Parti libéral s'accompagne d'une nette *décrispation* des rapports patronaux-syndicaux pour la septième ronde de négociation publique et parapublique. À telle enseigne

qu'une convention peut être signée le 27 avril 1987.

Cette convention tombe à échéance le 31 décembre 1988. La huitième ronde de négociation est déjà entamée dans un contexte inédit. Le Syndicat de Sherbrooke n'est pas allé à la CSN mais c'est une douzaine de syndicats CSN qui ont rejoint la CEQ dans une entente de service... Ce qui ne rend pas notre négociation plus facile pour autant.

Le bureau ne compte bien sûr qu'une partie des professeurs actifs au Syndicat. Tout au long de son histoire, celui-ci a pu compter sur une quantité appréciable de volontaires qui ont participé aux quelque 140 assemblées générales régulières et extraordinaires du Syndicat, qui ont collaboré au journal et qui ont animé les différents comités (CADES, Perfectionnement, Femmes, Précaires, etc.). Avant 1980, le Syndicat a aussi participé au Conseil d'administration du Collège ainsi qu'à l'élection d'un directeur des Services pédagogiques et d'un directeur général. C'est grâce à toutes ces collaborations que nous pouvons, sans fausse modestie, considérer notre syndicat comme l'un des plus actifs de la Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep (CEQ).

Parlant des enseignantes, et pour conclure sur cette dimension, nous pouvons ajouter que l'une des nôtres a aussi présidé la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep de la CEQ en 1984.

## **Syndicat des professionnels et professionnelles**

L'histoire du plus petit regroupement d'employés et d'employées du Collège est relativement brève car sa fondation remonte seulement à 1973.

Comme pour tous les autres groupes: ca-

dres, enseignants et soutien, l'embauchage était mené rondement en 1968. Le temps pressait et il fallait trouver rapidement le personnel nécessaire pour faire démarrer cette première année. Comme tout était à faire et qu'il y avait peu de règles de fonctionnement, chacun négociait individuellement son contrat de travail. Si bien que les conditions pouvaient varier sensiblement de l'un à l'autre pour un boulot identique.

Cette situation amena rapidement les professionnels et professionnelles de la première heure à souhaiter le cadre d'une convention collective et c'est en 1973 que trois d'entre eux entamèrent les premières démarches en vue de la fondation d'un syndicat affilié à la CEQ. Peu de temps après, en août 1974, près d'une trentaine de professionnels et professionnelles aux fonctions fort diverses se voyaient regrouper par ce nouveau syndicat: aides pédagogiques, animateurs (socio-culturel, pastorale et sports), attachés d'administration, bibliothécaires, conseillers d'orientation, conseillers pédagogiques, psychologues, registraire, agent d'information, etc.

Un syndicat si petit en nombre avait par contre le mérite d'être exceptionnellement populaire auprès de ses membres: il n'y a jamais eu de problème à tenir les réunions avec un quorum aussi élevé que 50%. On a très souvent vu de 80 à 90% des membres, et parfois plus, se rendre aux assemblées générales. Ce haut taux de participation s'est également manifesté à la direction de ce syndicat. Car près du tiers des membres est nécessaire pour occuper les postes à l'exécutif. En fait, pratiquement tous les membres ont du siéger un jour ou l'autre. On remarquera toutefois qu'il y a toujours exception à la règle puisque la présidence est tenue de façon continue par la même personne depuis 1984...

La vie de ce groupe a été à certains moments mouvementée, notamment lors des négociations de contrats de travail. Ainsi aurons-nous vu un petit bataillon bien décidé braver les grands froids de l'hiver, courir d'un pavillon à l'autre, être en somme partout tout à la fois et immobiliser à lui seul et pendant 10 jours un Collège tout entier. C'était en 1981 lors d'une grève légale.

Ces moments d'intensité ont eu pour effet de resserrer encore davantage les liens entre ces professionnels et professionnelles et même s'ils ne sont plus aujourd'hui qu'une vingtaine à peine, ils sont plus unis que jamais et toujours soucieux de servir leur institution dans la coopération et le respect mutuel.

## Syndicat du personnel de soutien

Des tentatives pour former un syndicat du personnel de soutien étaient effectuées dès 1974 au Collège de Sherbrooke. Il faudra attendre l'hiver 1977 pour que le projet se concrétise et que le Syndicat s'affilie à la CEQ. Des 135 employées et employés réguliers, 87 avaient signé alors leur carte de membre. L'accréditation excluait le personnel du campus de Granby, deux secrétaires administratives et également deux mécaniciens de machines fixes déjà syndiqués à la FTQ.

Le premier exécutif était composé de 3 hommes et 2 femmes, alors que le personnel comprenait 61 employés masculins et 74 employées féminines pour desservir une clientèle de 4 376 étudiants et étudiantes. Douze ans plus tard, en 1988-89 et l'exécutif compte 5 femmes et 2 hommes, alors que le personnel comprend 58 hommes et 70 femmes au service d'une clientèle de 4 594 étudiants et étudiantes.

Il peut être intéressant de donner quelques détails sur ce personnel essentiel à la bonne

marque du Collège:

le personnel de soutien technique et paratechnique (35 hommes et 15 femmes) chargé des travaux pratiques, de l'audiovisuel, des arts graphiques, du génie civil, de l'informatique, etc.;

le personnel de soutien administratif (7 hommes et 56 femmes) composé d'agents et d'agentes de bureau, de magasiniers et de secrétaires;

le personnel de métier (10 hommes): électriciens, mécaniciens, etc.;

le personnel d'entretien (8 hommes et 4 femmes) constitué de concierges à la résidence, de préposés à la sécurité et d'aides-domestiques. S'ajoutent à cette liste les personnels surnuméraires constitués, entre autres, d'occasionnels, d'occasionnelles et aussi d'étudiantes ou étudiants du Collège qui ont travaillé quelque 29 000 heures au cours de l'année 1987-88.

Fait à remarquer: les deux mécaniciens de machines fixes syndiqués à la FTQ depuis 1977 se sont ralliés à la CEQ en 1988. Parmi les autres dates à mentionner, il faudra souligner les deux journées de grève en 1982 et 1986.

Nous terminerons ce bref portrait en signalant que la moyenne d'âge du personnel de soutien est de 40 ans, une moyenne moins élevée que celle des autres personnels du Collège: administrateurs, enseignants, enseignantes, professionnels, professionnelles. Et que dire de la jeunesse de coeur de ce groupe de personnel du Collège!

## Horizons-Soutien

### OPÉRATION NEZ-ROUGE

Partenariats avaient été invités à cette ouverture.

Or, il s'en est fallu de peu (selon nos sources d'information) pour que cette inauguration ait abouti dans les "bâches". De nos jours...

C.A.S.

COMITÉ D'ACTION SYNDICALE DU SYNDICAT  
DES PROFESSEURS DU CEGEP DE SHERBROOKE



**ROND POING**

Journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cegep de Sherbrooke

Page 13, numéro 1

## L'Association des étudiants et des étudiantes

En 1968-69, les associations étudiantes de l'Institut de technologie et de l'École normale de Sherbrooke disparaissaient pour donner naissance à une première association étudiante au Collège. Les fonds récupérés furent versés à différentes activités étudiantes telles la radio, le ciné-club, le journal et même les grands bals des finissants.

Mais les étudiants et étudiantes menèrent aussi le bal en termes de contestation et l'Association y participa activement, en étroite collaboration, avec les étudiants et étudiantes universitaires jusqu'à la fin de 1970. Les tensions qui existaient alors entre étudiants et étudiantes du général et ceux du secteur professionnel s'amplifièrent jusqu'à la mise en veilleuse de l'Association vers 1972.

Cependant l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke allait renaître suite au conflit au sujet des prêts et bourses. En effet, 1974 fut l'année où les étudiantes et les étudiants sherbrookoïses occupèrent l'établissement pendant un mois, sans association. Durant cette période, les militantes et militants organisèrent un groupe de travail s'apparentant à un comité politique, chargé d'établir les bases et les structures d'une nouvelle association. Dès le début, on engagea un permanent. Il avait pour fonction d'aider

l'exécutif dans l'accomplissement de ses tâches.

Plus officiellement, l'Association des étudiants et étudiantes du Collège de Sherbrooke fut fondée à l'hiver 1975, en même temps que sa grande soeur l'ANEQ. Par la suite, en 1976, s'effectua la fusion de l'Association étudiante et de la coopérative étudiante.

Dès l'arrivée de l'Association étudiante, on acheta des appareils pour l'imprimerie, gérés par la coopérative et financés par l'Association, connue maintenant sous le nom: les **Presses étudiantes**. Lors de l'occupation de 1974, les Presses avaient publié quotidiennement des bulletins d'information.

À l'automne 1978, l'Association reprit la bataille. Il s'agissait toujours des prêts et bourses. D'autres revendications devinrent également l'enjeu du début, entre autres les cafétérias dans les Collèges. On réclamait sur le plan national des repas à 1 \$ l'assiette comme dans les hôpitaux. Au Collège, on exigeait une réduction immédiate de 10% des prix à la cafétéria pour la session hiver 1979 et un fléchissement des coûts de la photocopie à 0,02 \$ la feuille. Lors de cette grève, la fréquence des assemblées générales était d'une à tous les deux ou trois jours regroupant en moyenne aux environs de 2 500 étudiants et étudiantes par assemblée.

Quelques années plus tard, en 1982, des étudiants et étudiantes entreprirent une grève de la faim. Les prêts et bourses étaient toujours au coeur des préoccupations, mais également le projet de règlement des études collégiales (le PREC) jugé inacceptable.

Bref, l'histoire de l'Association fut toujours étroitement liée aux buts poursuivis: la revendication et la défense des droits de ses membres et l'obtention d'offre de services à des coûts les plus bas possibles.

L'Association étudiante est composée de plusieurs associations de secteur et de comités. Le MATRICULE ZÉRO, journal des étudiants et étudiantes, le Comité femme, le Comité paix, les Petites pilules oubliées, troupe de théâtre. Voici la liste de quelques associations de secteur: AETG, l'Association des étudiants et étudiantes en Technologie du génie civil; AETP, l'Association des étudiants et étudiantes en Techniques policières; APECS, l'Association des programmeurs étudiants et étudiantes du Collège de Sherbrooke; ASPESS, l'Association des étudiants et étudiantes en Sciences pures et en Sciences de la santé; FLÉTAS, Formation et lancement des étudiants et étudiantes en Techniques administratives; REESH, Regroupement des étudiants et étudiantes en Sciences humaines; RETSO, Regroupement des étudiants et étudiantes en Technologie de systèmes ordinés.

Tout comme un enfant, l'Association étudiante ne cesse de grandir et d'apprendre de ses expériences tant positives que négatives. De ses vingt ans, elle a acquis plusieurs qualités dont elle peut se vanter: être un pilier pour la revendication des droits étudiants. En souhaitant que cet historique vous éclairera sur le pourquoi d'une association étudiante et surtout pourquoi les jeunes ont voulu se donner le privilège de discuter avec leurs aînés.

## **Le comité local de l'Association des cadres**

Le groupe d'employés du Collège qu'on désigne communément comme "l'association des cadres du Collège de Sherbrooke" regroupé en fait dans une unité locale les cadres et gérants du Collège qui ont choisi d'adhérer individuellement à l'Association des cadres des Collèges du Québec.

Cette unique association d'envergure provinciale représente donc l'ensemble des cadres et gérants de tous les Collèges du réseau, dont elle s'occupe des intérêts socio-économiques et professionnels, mais par le biais de la structure des comités locaux qu'on retrouve dans chacun des Collèges.

Cet organisme professionnel a pris forme au tout début des années 70 pour répondre à un double besoin: fournir un interlocuteur valable au ministère de l'Éducation de l'époque, pour parler au nom des cadres et permettre à ces derniers de participer, au moins à titre consultatif, à l'élaboration et à la modification de leurs conditions de travail, puisqu'ils ne peuvent être syndiqués au sens du Code du travail.

Pour illustrer très sommairement la petite histoire de l'association provinciale, dans laquelle s'intègre totalement celle du comité local du Collège de Sherbrooke, il suffirait de mentionner les quelques jalons suivants:

l'association fut officiellement formée en 1972 et obtint son incorporation en 1974; au même moment, elle obtint de l'instance gouvernementale qu'un règlement ministériel liant les Collèges sur les conditions de travail des cadres remplace les documents antérieurs sur le sujet souvent considérés comme de simples suggestions;

ce règlement ministériel contient, entre autres, des dispositions obligeant les Collèges à engager leurs cadres par contrat écrit et à détailler certaines de leurs conditions de travail dans des politiques locales de gestion; le comité local de Sherbrooke rendit possible la signature d'un premier contrat d'engagement pour chacun de ses membres avec la direction du Collège en 1975;

la durée de ce contrat, initialement de trois ans, était portée à cinq ans quelques années plus tard pour correspondre à celle du man-

# LESURE

**L'Apprend-Fizz!**

**L'ÉCOLE DE L'UTÉRUS**

NUMERO 1

Vol. 1 - No 1 - 14 octobre 1975

NUMERO 2

SPECTRUM

# LE CEGEPOIVRE

# L'rduQ

JOURNAL ÉTUDIANT CEGEP DE SHERBROOKE

D'UNE MARE À L'AVTRE

171F RHINOCÉROS



# MATRICULE ZÉRO

88

Le 12 Janvier 2000

Volume 11, numero 4

R.F.

COLLEGE DE SHERBROOKE

# למנהל

VOL. 1 - No 3

28 MARS 1977

152

# GUERRE DE

« nous demandons à l'association nationale des étudiants du Québec (A.N.E.Q.) de lancer un appel d'urgence à une commission d'enquête sur le rôle des services aux étudiants (S.A.E.)

« Nous, la présidence et le conseil d'administration de l'association nationale des étudiants du Québec (A.N.E.Q.), lançons un appel d'urgence à une commission d'enquête sur le rôle des services aux étudiants (S.A.E.)



Il s'agit de...  
les étudiants...  
pour se situer...  
de l'association...  
C.A. répondra...  
d'obtenir l'unique...  
d'obtenir...  
Et au Collège de Sherbrooke...  
Plus près...

# TRÈVE DE CONTESTATION

# LA BASCULE

Journal des étudiants du CEGEP de Sherbrooke

T... CHOUM!!

«... ce n'est qu'une des...  
... reçues au...  
... AAT...  
... Ce...  
... le... AAT-CE

dat du directeur général et du directeur des Services pédagogiques;

en 1977, l'association réussit à convaincre le ministère de l'Éducation de rendre "exécutoire" la décision du Comité d'appel prévu dans les cas de congédiement, de non-renouvellement ou de résiliation d'engagement des cadres: il s'agissait d'une étape très importante par rapport à l'équité de traitement recherchée par les cadres;

à partir de 1978, l'association établit des liens avec d'autres associations de cadres des secteurs public et parapublic dans un but de collaboration sur des intérêts communs;

depuis le début des années 80 l'association repose sur une organisation solide en raison d'un membership d'au-delà de 95% des membres potentiels, malgré une adhésion encore facultative, et peut se consacrer beaucoup plus facilement aux intérêts professionnels des cadres: organisation de colloques et de sessions de perfectionnement, rédaction d'avis et de mémoires sur l'enseignement collégial, participation à différentes instances reliées à la vie des Collèges, etc.;

le comité local du Collège de Sherbrooke s'est acquis une excellente réputation au sein de l'Association des cadres des Collèges du Québec au cours de toutes ces années, grâce à une participation particulièrement active dont il se réjouit aujourd'hui tout autant que des avantages qu'en ont retirés ses membres.

## La garderie Manche de pelle

À bout de souffle, dans une réunion de fondation, quelqu'un s'exclama: "Comment l'appelle-t-on? Manche de pelle" a répliqué un autre ... et le nom est resté.

C'est en 1976 que la garderie commença à

fonctionner, timidement, avec un don du Syndicat des enseignants et enseignantes et l'aide du Collège. 5 ou 6 enfants et un moniteur formaient le premier noyau de cet ambitieux projet. Au bout de deux ans, elle avait pris son essor et depuis elle rend service à des dizaines, voire des centaines, de parents (étudiants, étudiantes, employés et employées du Collège ou voisins de quartier).

Les débuts ne furent pas faciles. Le Collège avait autorisé qu'on utilise un grand local aux murs et plafond noirs qui servait de discothèque aux étudiants et étudiantes. Des parents volontaires travaillèrent aux premiers aménagements de cet immense local et une entente de service fut conclue avec la cafétéria. Les moniteurs travaillaient dur et les discussions autour des salaires et des conditions de travail étaient vives. Beaucoup commençaient leur service comme bénévoles. Le Collège maintenait son support technique. Cela se passait bien... les garderies entraînaient dans les moeurs, on ne pouvait pas dire non: plomberie, mobilier, accès aux espaces et services (le C.A.P., la bibliothèque, pour aller "au film" ou au "pestaclé", le petit bois, les pentes pour glisser l'hiver...). Le Collège a également participé au développement: aménagement des toilettes, installation d'une cuisine — dès 1977, les enfants ne sont plus astreints au même menu que les étudiants et étudiantes! — d'un bureau et de casiers dans le couloir menant au tunnel.

Peu à peu, le grand local fut subdivisé et agencé en fonction des quatre groupes d'âge. Bien qu'il n'y eut jamais de pouponnière, il fallut quand même, en 1981, installer une table à langer et un lavabo pour les moins de deux ans qui se faisaient nombreux — théoriquement, pour être admis, un ou une enfant devait savoir marcher et être propre, mais un accident est si vite arrivé! Un affreux château fort, peu sécuritaire, tenant

lieu de subdivision, fut déplacé dans la cour. Cette dernière fut clôturée, découpée d'un carré de sable et, plus tard, munie de balançoires et d'agres divers.

Corporation sans but lucratif, la garderie Manche de pelle insista beaucoup sur le pouvoir des parents qui, en comité, décidaient des orientations pédagogiques. On peut les résumer en quelques grands traits: ouverture d'esprit, pas de discipline à tout prix, respect des autres, sécurité.



Un futur étudiant... peut-être...

De nos jours, la garderie compte huit éducatrices et éducateurs et une comptable. Elle héberge une moyenne de 36 enfants par jour. Rassurés probablement sur la bonne marche de la garderie, les parents semblent moins participatifs selon les années, c'est alors le Conseil d'administration qui voit à maintenir et à améliorer la qualité du service.